

**Affaire suivie par :**  
Laurent CHAT  
Tél. : +33 (0)1 60 52 30 97  
Mob. +33 (0)7 60 83 37 39  
Courriel : laurent.chat@cerema.fr  
Direction / Service : DIR/ATEOA

BMI SIPLAST  
23-25 Avenue du Dr Lannelongue  
75014 PARIS  
A l'attention de Monsieur Thomas SAHM

Sourdun, le 29 juillet 2021

Objet : Prorogation de l'avis technique - Etanchéité « Paraforix A - F AT ET 16-02 »  
N/réf : DIR/ATEOA 2021-047

Monsieur,

Vous avez demandé à la commission en charge des avis techniques « étanchéité des ponts-routes » une prorogation de l'avis technique F AT ET 16-02 portant sur le procédé dénommé « Parafor Ponts », qui est arrivé à échéance fin juillet 2021.

Compte tenu de votre demande de renouvellement de l'avis technique concernant ce procédé d'étanchéité, la commission a considéré, sur la base des informations portées à sa connaissance, qu'aucun élément n'empêchait la prorogation de celui-ci, durant la phase d'instruction du dossier.

Aussi, je vous informe que l'avis technique F AT ET 16-02, qui est en cours d'instruction, reste de ce fait encore valable, **pour une période de 6 mois à compter de la date du présent courrier**, sauf avis de suspension ou de renouvellement, sur le site du Cerema ITM :

<https://www.cerema.fr/fr/activites/infrastructures-transport/ouvrages-art/avis-techniques-cours-validite>

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le secrétaire de la commission  
« Avis techniques - Etanchéité des ponts-routes »

**Laurent CHAT**

